

REGLEMENT

Un examen d'admission comportant une grande œuvre de Bach et une pièce de musique française permettra de répartir les stagiaires en plusieurs niveaux. Les stagiaires qui n'auraient pas subi avec succès l'examen d'admission seront considérés d'office comme auditeurs.

CONDITIONS FINANCIERES

Stagiaires Auditeurs Droit d'inscription : 40,00 € 40,00 €

Participation aux cours d'interprétation :- par session 240,00 € 100,00 €
- pour deux sessions 400,00 € 200,00 €
- pour la session de clavecin 150,00 €

Participation aux cours de chant : - par session 240,00 € 100,00 €
- pour deux sessions 400,00 € 200,00 €

Participation aux cours de musicologie : - du 16 au 22 juillet (inclus) 100,00 €

Participation aux cours de plain-chant & musicologie :- du 23 au 29 juillet 150,00 € 100,00 €

Le paiement du droit d'inscription est obligatoire et non remboursable après acceptation de l'inscription. Il n'est pas déductible de la participation aux cours.

INSCRIPTION

Nom : Prénom : _____

Adresse : _____

de naissance : _____

Nationalité : _____

Tél. : _____ @ : _____
Études, diplômes musicaux (joindre un curriculum vitae)

Je m'inscris à l'Académie Internationale de Musique du Comminges
dans la section :

- ~ Stagiaire ~ Auditeur ~ Musicologie
- ~ Orgue ~ Plain-chant ~ Clavecin
- ~ Chant (Soprano, Mezzo, Contralto, Ténor, Baryton, Basse)

Inscription ~ 16 / 7 au 22 / 7 ~ 23 / 7 au 29 / 7

J'en accepte le règlement et joins 40,00 € en chèque ou mandat international représentant mon droit d'inscription.

Signature :

Date :

Nombre de places limité -Bulletin à retourner à
Académie Internationale – 31 260 – Belbèze - France
Tél. 33 (0) 5 61 98 45 34/35 Fax : 33 (0) 5 61 97 04 75
Web : <http://www.festival-du-comminges.com>